

Dix-neuf œuvres des Arts incohérents classées trésor national

Le ministère de la culture espère ainsi empêcher que ces pièces avant-gardistes du XIX^e siècle, qu'on croyait perdues, ne quittent le territoire

PATRIMOINE

Le ministère de la culture a annoncé, le 7 mai, que les œuvres des Arts incohérents récemment réapparues étaient reconnues trésor national et que leur exportation serait interdite. Découvert en 2018 dans une malle chez des particuliers qui en ignoraient la nature, cet ensemble, dont on ne sait qui le constitua, réunit dix-sept œuvres réputées disparues jusque-là et devenues, pour plusieurs, légendaires.

La plus connue est *Combat de nègres pendant la nuit*, montré lors de l'exposition des Arts incohérents de 1882, signé par le poète Paul Bilhaud (1854-1933) : un monochrome noir, sans doute le premier du genre. Dans la même publication burlesque figure aussi un monochrome vert intitulé *Des souteneurs, encore dans la force de l'âge et le ventre dans l'herbe, boivent de l'absinthe*. Or, la malle contenait aussi un rideau de fiacre de soie verte avec ce même titre inscrit sur une plaque de métal attachée au cylindre de bois qui supporte le rideau : non seulement un deuxième monochrome, mais encore un ready-made, bien avant que Marcel Duchamp (1887-1968) n'invente le terme et la notion.

A ces deux pièces s'en ajoutent quinze autres, dont plusieurs du paysagiste Jules Foloppe, qui signe du pseudonyme de Gieffe une version picturale burlesque de la fable de La Fontaine *La Tortue et les deux Canards*, agrémentée d'éléments de dinette et de ficelles. D'autres travaux sous le signe de la dérision et du comique, du caricaturiste Boquillon Bridet (1859-1886) et du peintre Paul-Eugène Mesplès (1849-1924), étaient aussi dans la malle. Toutes ces pièces sont citées, parfois reproduites, dans les catalogues des expositions des Incohérents des années 1880. Jusqu'à présent, les historiens n'avaient que ces livrets et les articles de presse pour imaginer ces manifestations, qui préfigurent, en certains points, celles du dadaïsme et du surréalisme.

Réunir 10 millions d'euros

En raison de ces publications et de nombre de détails de fabrication, il n'a pas été difficile à l'inventeur de cet ensemble, auquel se sont ajoutées deux pièces, l'antiquaire et expert Johann Naldi, d'établir son authenticité. Ce travail accompli, il montrait la collection à la directrice et aux conservateurs du Musée d'Orsay au printemps 2020, dans l'espoir que le musée engage un processus d'ac-

quisition. Faute de réponse, il déposait, fin novembre 2020, auprès du ministère de la culture, une demande d'autorisation d'exportation, puis rendait publique quelques mois plus tard sa découverte.

L'annonce du ministère de la culture, qui a donc été lente à venir, souligne que la décision de classement a été prise « sur la proposition du Musée d'Orsay et à la lumière de l'avis favorable rendu par la commission consultative des trésors nationaux ». Elle précise aussi qu'un délai de trente mois – fixé par la loi – s'ouvre désormais afin d'« approfondir le parcours et la connaissance de ces œuvres remarquables, qui ont vocation à venir enrichir les collections nationales conservées par le Musée d'Orsay ».

Plus qu'un surcroît de connaissance, car ce travail est déjà largement fait et une étude est annoncée, écrite par Johann Naldi et les historiens d'art Denys Riout et Phillip Dennis Cate, tous deux spécialistes des Incohérents, ce délai doit permettre de réunir la somme nécessaire à l'achat, autour de 10 millions d'euros. Au-delà des trente mois, les œuvres pourraient quitter la France et, étant donné leur importance, il ne fait aucun doute que les acheteurs potentiels nemanqueraient pas. ■

PHILIPPE DAGEN